



La route des

ÉPICERIES

Retrouvez-nous sur le Web
www.epiceries-solidaires.org

Publication réalisée grâce au soutien de la DGAS (Ministère de la Ville, du Logement et de la Lutte contre l'exclusion)

Juillet 2008 n°6

Toute l'info du réseau des épiceries solidaires



FOCUS SUR UNE ÉPICÉRIE SOLIDAIRE

L'E.S.C.A.L.E. de Ste Geneviève des Bois :
évolution de la plus ancienne épicerie de l'Essonne vers plus de professionnalisation.



Créée en 1994, cette épicerie est née d'une convention regroupant la ville (C.C.A.S.), la C.A.F. et 3 associations caritatives (Secours Catholique, Conférence St-Vincent de Paul, Entraide protestante).

En 2001, les statuts ont évolué vers une association type loi de 1901 indépendante rassemblant des bénévoles de tous horizons. Une trentaine participent à son fonctionnement ainsi que des bénéficiaires. Mais réussir à tenir le nombre de présences requises pour assurer les permanences d'ouverture reste difficile et la gestion de l'épicerie au niveau financier et administratif est de plus en plus lourde. C'est pourquoi il a été choisi de professionnaliser l'épicerie. Dans un premier temps, un emploi jeune a été pris en charge par le C.C.A.S. mais non renouvelable. Avec l'arrivée du terme de ce dispositif en 2007, la mairie a pris le relais en mettant à disposition de l'épicerie un emploi salarié. Puis l'E.S.C.A.L.E. a embauché en CDI un emploi tremplin en mars 2008, financé dégressivement par la région pour cinq années. Mais le nombre important de bénéficiaires (plus de 110 familles aidées par semaine et près de 60 tonnes de denrées traitées par an) amène les responsables à réfléchir à une plus grande professionnalisation du fonctionnement et de la gestion de l'épicerie. Laurent Verton,

son président envisage donc actuellement de bénéficier d'un D.L.A. (dispositif local d'accompagnement) pour être aidé dans la réflexion et la mise en place de cette évolution et pouvoir ainsi donner toute sa place à l'un des principes fondateurs de l'E.S.C.A.L.E. : l'accompagnement des bénéficiaires grâce à des conseils alimentaires.

Car au fil des années, l'E.S.C.A.L.E. s'est imposée comme un lieu de vie, d'échange et de rencontres et pas seulement au moment des achats. On y organise des ateliers (ateliers petits déjeuners, ateliers repas partagés) afin de promouvoir un meilleur équilibre alimentaire. Y sont proposées également une grande fête et plusieurs sorties culturelles dans l'année, et depuis 2008 des marches sportives mensuelles sensibilisant à la nécessité d'avoir une activité physique régulière.



Si vous voulez rejoindre l'E.S.C.A.L.E. :

11 rue d'Alembert
91700 Ste Geneviève des Bois
Tél : 01 69 46 21 52
Port : 06 76 15 92 24
Email : escale.sgdb@free.fr

DANS CE NUMÉRO

Ste Geneviève des Bois, la plus ancienne épicerie sociale d'Essonne **p1**

Evolution des programmes d'aide alimentaire, positionnement de l'A.N.D.E.S. **p2**

Les partenaires du chantier d'insertion **p3**

Le Potager de Marianne, version photos **p3**

Ça bouge aussi du côté de Perpignan **p4**

Du côté des épiceries **p4**

Appro des épiceries **p5**

Escarcelle **p5**

Erratum **p5**

A.N.D.E.S. recrute **p6**

Mise à jour infos épiceries **p6**



Évolution des programmes d'aide alimentaire

Propositions de l'A.N.D.E.S. dans le cadre de la réforme du P.E.A.D, présentées devant les ministres de l'Agriculture, de la Ville du Logement et de la Lutte contre l'exclusion, du Budget, des Affaires Européennes et le Haut Commissaire aux Solidarités Actives – Audition du 11 juin 08.

À l'origine les programmes d'aide alimentaire étaient approvisionnés grâce aux surplus agricoles, appelés à disparaître au vu de la demande mondiale croissante. Cela va entraîner une réforme du système actuel. À l'A.N.D.E.S. nous préconisons que cette évolution permette de passer d'une aide alimentaire distributive à une action plus dynamique prenant en compte les besoins et attentes des publics concernés et impliquant davantage d'acteurs du secteur alimentaire : producteurs, industriels, grande distribution...

Si l'aide d'urgence doit rester une priorité face à des personnes en rupture économique et sociale, il apparaît important de développer largement une autre forme d'intervention, plus valorisante pour celui qui la reçoit et répondant à ses attentes :

- un plus grand choix de produits proposés,
- des modes de fonctionnement plus souples en termes d'horaires,
- des lieux moins stigmatisants,
- des actions plus dynamiques,
- une participation financière qui permet une réciprocité d'échange et ayant valeur d'éducation budgétaire,
- une meilleure prise en compte des goûts et habitudes culinaires.

De plus, seul 1% des populations concernées s'inscrit dans les repères du PNNS 2 de consommation de 5 fruits et légumes par jour. Et l'on connaît le lien étroit qui s'exerce entre pauvreté-précarité et obésité, conséquence d'une alimentation négligée et de son désinvestissement lorsqu'elle est réduite à sa seule fonction d'ordre physiologique, ayant perdu son vecteur de plaisir. **Enfin, il est à noter que l'ensemble des travailleurs sociaux souhaite que les politiques publiques soient axées vers un accompagnement des personnes leur permettant une réappropriation de l'alimentation.**

Le système actuel conduit à une récupération importante de produits élaborés qui contribuent à déstructurer l'acte de faire à manger, à limiter la légitimité du rôle de parents dans l'acte de nourrir les siens et surtout engendre une augmentation du coût du repas par les habitudes créées autour de produits élaborés au lieu de produits de base.

Il convient également de passer d'un « choix de produits contraint par l'offre » à une « liberté offerte par le choix ».

En effet, la diversification reste faible, avec une majorité de produits sans marque, stigmatisants, peu attractifs et demandant des efforts pour les rendre agréables à consommer.

Les points forts de ce dispositif sont la facilité d'accès à ces produits de récupération, mais l'étalement de la mise en œuvre du programme annuel provoque des périodes de creux dans l'approvisionnement.

Ses points faibles sont liés aux logiques de réseaux qui se sont mis en place, créant des disparités d'approvisionnement.

Il est important de s'orienter vers des gisements peu ou pas exploités à ce jour (productions en fruits et légumes et/ou produits de la mer) et qui, de plus, peuvent s'inscrire dans les prochaines renégociations PAC et OMC :

- valorisation de fruits et légumes invendus des M.I.N., ou provenant de l'articulation du dispositif de la gestion des crises agricoles et de retraits des productions avec l'aide alimentaire,
- valorisation des produits de la mer invendus lors des criées.

Ces dispositifs de valorisation pourraient être gérés par des chantiers d'insertion, permettant de créer de l'insertion professionnelle sur les différents M.I.N. Ils livreraient sur les zones concernées l'ensemble des associations oeuvrant sur le champ de l'aide alimentaire par une gestion logistique locale.

Au plan européen, les produits actuels, issus des politiques de retraits (lait et céréales), après indemnisation des producteurs, sont transformés par des industriels (parfois à l'étranger) via des traders. Il faut ensuite ajouter à ces frais, ceux de logistique et transport au niveau (inter)national, ainsi que les subventions de fonctionnement des associations distributrices de l'aide alimentaire. Il serait intéressant de comparer le montant consacré par l'Europe à l'ensemble de cette politique face au coût d'achat direct de ces mêmes produits transformés dans les enseignes, à partir du moment où les produits de retrait disparaissent.

À l'A.N.D.E.S. nous expérimenterons pour le second semestre 2008, cette deuxième forme d'approvisionnement, en négociant directement auprès de distributeurs après abandon de leur marges, des denrées alimentaires ciblées (ni trop de graisse ou de sucre, produits de marques nationales), sous forme de bons d'achats dans les enseignes proches des épiceries solidaires.

Les objectifs sont de :

- réduire la stigmatisation du public concerné en proposant un produit valorisé et de marque,
- profiter de la capacité de négociation financière des enseignes auprès des industries agroalimentaires,
- organiser la livraison des structures à partir du maillage de la grande distribution,
- libérer les associations des soucis de stockage,
- simplifier la logistique,
- libérer du temps pour accompagner les usagers,
- gérer uniquement au niveau de la distribution des produits à DLC ou DLUO adéquates,
- inscrire les enseignes dans une logique de partenariat gagnant/gagnant,
- réimpacter cette politique dans l'économie française par des achats sur le marché national,
- inscrire le projet dans un concept de développement durable, et de circuits courts liés à l'agriculture locale.

Nous préconisons également une traçabilité matière à l'euro et au kilo près vers les usagers par un logiciel que nous développons, labellisé CNIL et permettant de gérer dans sa totalité la gestion d'une épicerie solidaire (gestion des commandes, des stocks et suivis des ventes au client) d'où une vision nationale pour l'Etat de l'aide alimentaire de notre réseau.

> Les partenaires de L'A.N.D.E.S. Rungis

- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- Ministère de la Ville, du Logement et de la Lutte contre l'exclusion,
- Direction Générale de l'Action Sociale,
- Région Ile-de-France,
- Conseil Général du Val-de-Marne,
- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Val-de-Marne,
- ANPE Choisy-le-Roi,
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Choisy-Orly-Villeneuve,
- Comité du Bassin d'emploi du sud Val-de-Marnais,
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France,
- Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France,
- SEMMARIS, société d'exploitation du M.I.N. de Rungis,
- APRIFEL,
- Union Générale des syndicats de Grossistes du M.I.N. de Rungis,
- Chambre Syndicale de Commerce de Gros de Fruits et Légumes,
- Fondation Internationale Carrefour,
- Fondation ENSEMBLE.

A.N.D.E.S. Rungis

«Le potager de Marianne»
Version Photos

Arrivée
d'une palette
pour le tri



Suivi des stocks
pour les achats
complémentaires



Préparation
de salades



> Ça bouge aussi du côté de Perpignan

Le principe du chantier d'insertion de Rungis devrait être dupliqué dans les Pyrénées Orientales, sur le marché Saint-Charles International, à Perpignan. Une première réunion regroupant l'État, le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon, le Département des Pyrénées Orientales, la Communauté d'agglomérations de Perpignan, la ville de Perpignan, la Chambre d'Agriculture et BRM, s'est tenue le 24 juin dernier à Saint-Charles International.

L'ensemble des participants ont acté le principe de dupliquer le « Potager de Marianne » pour 2009 et en ont confié à l'A.N.D.E.S. l'étude de faisabilité.

L'enjeu est de taille car quand le M.I.N. de Rungis traite 900 000 tonnes de fruits et légumes par an, le marché Saint-Charles International en traite 1, 4 million de tonnes en provenance pour la plus grande partie de l'Espagne et du Maroc.

Départ
vers l'épicerie



Chargement
des commandes



Préparation
du bon de livraison



Etiquetage pour
la traçabilité



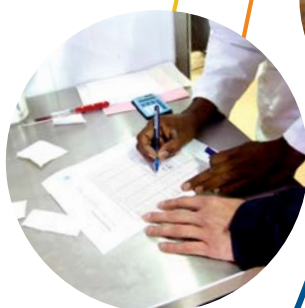
Filmage
de la palette
pour le transport



Répartition
sur les palettes
de livraison



Vérification
du bon
de commande



Pesage des lots



Tri des cerises



Du côté des épiceries

De nouveaux projets ou montages d'épiceries sociales ou solidaires sont en court à : Cayenne (Guyane), Alfortville (94), Aubagne (13), Gaillac (81), Plaisance du Gers (32), Trévoux (01).

Des épiceries ont ouvert leurs portes à la Teste de Buch (33), Bordeaux St Michel (33), Yerres (91), Villeneuve-la-Garenne (92).

Si vous ouvrez une nouvelle épicerie et désirez le faire savoir dans une prochaine Route, ou faire paraître ses coordonnées dans l'annuaire internet des épiceries sociales et solidaires de France, envoyez-nous un mail à isabelle.clep@epiceries-solidaires.org

> Escarcelle le logiciel de gestion des épiceries solidaires

En partenariat avec le développeur Softinnov, l'A.N.D.E.S propose aux épiceries adhérentes un logiciel de gestion spécialement conçu pour les épiceries solidaires : celui-ci permet de gérer au quotidien les commandes et leurs livraisons, d'assurer les suivis du catalogue produits et des stocks et de réaliser les opérations de caisse pour la vente. Il permet également d'assurer une comptabilité matière et une traçabilité rigoureuse telles que l'exige la réglementation en vigueur concernant la vente ou le don de denrées alimentaires. Il propose en outre aux responsables de l'épicerie de réaliser le suivi des clients ou bénéficiaires (durée d'accès et montant alloué, projets et participation aux activités de l'épicerie). Ce logiciel est conçu pour être facilement utilisable par des personnes néophytes en informatique. Il pourra fonctionner avec une douchette de lecture code barre et un écran tactile. Il sera accompagné d'une aide technique (tutoriel, formation et hot-line).

Vous trouverez de plus amples renseignements et une démo sur le blog d'A.N.D.E.S :
<http://epiceries-solidaires.viabloga.com>
à la rubrique Escarcelle.



> Pour toute commande, s'adresser à **Delphine Duprat**, responsable du pôle logistique et informatique :
delphine.duprat@epiceries-solidaires.org

Erratum

Route n°5

Nous demandons à M. Gouider et à l'équipe de l'Epi'Sol de St Denis de bien vouloir accepter toutes nos excuses : il est bien sûr responsable des projets au Secours Islamique.

Approvisionnement des épiceries

Les épiceries des régions Ile-de-France, Pays de Loire, Poitou-Charente, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Aquitaine et Midi-Pyrénées, concernées par la mise en place du pilote d'approvisionnement recevront, à la rentrée, un n° spécial de la Route, leur indiquant toutes les modalités concernant la mise en place du pilote d'approvisionnement.



> A.N.D.E.S. recrute

Afin d'être au plus près des épiceries et pour faire face à leur développement actuel, nous recrutons pour chacune des deux régions Pays de Loire et PACA un(e) animateur(trice) de réseau pour :

- assurer la mise en place, le développement et la pérennisation du réseau des épiceries sociales et solidaires, ainsi que la coordination régionale de ces territoires,
- développer des actions de formation aussi bien à destination des bénévoles que des salariés des épiceries adhérentes,
- développer le partenariat avec les collectivités locales, territoriales et les services de l'Etat,
- participer à la mise en place d'évènements régionaux et nationaux,
- mettre en place les outils d'évaluations du réseau.

> Profil souhaité :

De formation supérieure en travail social – idéalement CEF- ou sciences politiques, économie solidaire, complétée impérativement par une expérience professionnelle dans l'animation de réseau et la gestion de projet. Permis de conduire B obligatoire depuis plus de 2 ans. Utilisateur confirmé de Word, Excel, Power Point et autres logiciels de bureautique. Expérience de management de bénévoles, goût pour le contact et le travail en équipe. Une expérience associative serait un plus.

Postes basés à Sablé-sur-Sarthe pour la région Pays de Loire et Avignon pour PACA en CDI, à pourvoir immédiatement. Déplacements quotidiens sur la région et déplacements réguliers sur Paris et sur l'ensemble du territoire national.

> Envoyer lettre de motivation, CV et prétentions à :

- Association A.N.D.E.S. – 7 rue de Domrémy - 75013 Paris
- ou par Mail à guillaume.bapst@epiceries-solidaires.org avec copie à veronique.blanchot@epiceries-solidaires.org

Mise à jour des infos des épiceries et adresses d'expédition de la Route

Nous allons effectuer une mise à jour de l'annuaire internet des épiceries sociales ou solidaires. Aussi nous vous demandons de nous transmettre par mail les infos vous concernant qu'il conviendrait d'y modifier.

Pour les prochaines Routes des épiceries, nous envisageons pour ceux qui le désirent une version numérique en format pdf, envoyée par mail. Vous pourrez ainsi recevoir plusieurs exemplaires par structure, aux adresses de votre choix.

Pour nous faire part des modifications de vos coordonnées ou adresses mail d'envoi de la Route, envoyez-nous vos infos à : isabelle.clep@epiceries-solidaires.org

Petit rappel pour adhérer

- > Connectez-vous sur le blog public de l'A.N.D.E.S. à la page suivante : <http://epiceries-solidaires.viabloga.com/news/comment-adherer-a-l-a-n-d-e-s>
- > Téléchargez la charte, le questionnaire sur le fonctionnement de votre épicerie et le formulaire d'accord de collecte d'infos
- > Remplissez, signez les documents. Joignez le règlement de votre cotisation et renvoyez le tout à l'A.N.D.E.S.



JOURNAL TRIMESTRIEL DISTRIBUÉ GRATUITEMENT

Président de l'A.N.D.E.S. : Jérôme Bonaldi.
Directeur : Guillaume Bapst.

Le conseil d'administration :

11 membres issus d'horizons différents (dont trois responsables d'épiceries, un consultant en politique de la ville, une psychologue, un médecin, un chargé de mission emploi, un agriculteur, une journaliste juridique).

Relations presse : Marie-Claude Jonquoy-Michalon.

Comité de rédaction : Guillaume Bapst,
Isabelle Clep,
Delphine Duprat,
Véronique Blanchot.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec les salariés et bénévoles des épiceries, des travailleurs sociaux, des élus.

Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires

7, rue de Domrémy - 75013 Paris
Pôle direction : 01 44 24 09 30
Pôle logistique : 01 44 24 05 10
Pôle animation : 01 44 24 09 50
Pôle communication : 06 82 84 75 64
Fax : 01 43 36 11 41
www.epiceries-solidaires.org
Blog : <http://epiceries-solidaires.viabloga.com>
Email : infos@epiceries-solidaires.org